

Fiche Descriptive de Formation

Diplôme fédéral d'Animateur Bénévole « Sports pour Tous »

Lieu principal de la formation :

Dénomination

Adresse

Code postal

Ville

Dates et horaires de la formation :

La formation s'organisera sur 5 jours :

- le xxxxxxx selon les horaires suivants :
- le xxxxxxx selon les horaires suivants :
- le xxxxxxx selon les horaires suivants :
- le xxxxxxx selon les horaires suivants :
- le xxxxxxx selon les horaires suivants :

Nature de l'Action (Article L6313-1 du code du travail) :

Action de formation organisée dans un objectif de développement des compétences

Durée de la formation :

Nombre d'heures de présence en formation : **35 heures**

Nombre de journées de présence en formation : **5 jours**

Contexte :

Le manque d'animateurs, la volonté des clubs à diversifier leurs pratiques, l'envie d'adhérents de se lancer dans l'animation pour soutenir leur club, le peu de temps que ces derniers peuvent allouer à une formation professionnelle, le coût généré par celle-ci, l'envie de s'impliquer bénévolement sont autant de raisons qui ont amené la Fédération Française Sports pour Tous à réfléchir à une réponse adaptée à cette demande.

Fort de ce constat, la Fédération Française Sports pour Tous a créé une formation répondant à ces besoins : Le Brevet d'Animateur Fédéral Sports pour Tous. Il s'agit d'un diplôme non professionnel reconnu par la Fédération Française Sports pour Tous pour exercer au sein de ses structures affiliées. Ce premier diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive.

Pré-réquis :

- Être titulaire d'une licence Sports pour Tous en cours de validité
- Être âgé(e) de 16 ans
- Être titulaire d'une formation de secourisme ou équivalent (PSC1, AFPS, SST...)

Public :

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de compétences dans l'animation des activités de loisirs sportifs :

- Les bénévoles sans formation
- Les bénévoles diplômés d'un brevet fédéral délivré par une fédération sportive délégataire ou affinitaire et souhaitant s'ouvrir à d'autres disciplines
- Les jeunes voulant s'orienter vers le métier d'éducateur sportif

Effectif :

6 à 20 participants.

Modalités et délais d'accès :

Pour que l'inscription en formation soit prise en compte, le stagiaire doit retourner son coupon d'inscription au plus tard 3 jours avant le début de l'action de formation, accompagné des pièces suivantes :

- Licence en cours de validité
- Attestation PSC1 ou inscription à un parcours PSC1

Une confirmation de son inscription sera envoyée en retour.

Accueil des personnes en situation de handicap :

La Fédération Française Sports pour Tous et ses Comités Régionaux se sont fixés pour objectif prioritaire de rendre leur offre de formation accessible à tous. C'est pourquoi, et conformément à l'article D323-10 du code du travail, notre offre est conçue dans le respect des principes de non-discrimination et d'adaptation des formations aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant.

Afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, nous demandons de :

- joindre au dossier d'inscription la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- contacter le coordonnateur de formation pour définir les aménagements éventuels avec la situation de handicap reconnue.

Tous les coordonnateurs de formation sont formés à l'accueil de personne en situation de handicap, notamment auprès du centre de ressources fédéral *CAP'HANDI*. Ce centre est en soutien à l'ensemble des acteurs du réseau.

Contact : Anne Lise DELCELIER, coordonnatrice de CAP'HANDI :

anne-lise.delcelier@sportspourtous.org

Concernant plus spécifiquement le financement de la formation, vous pouvez vous adresser à l'AGEFIPH ou à votre pôle emploi.

Moyens d'encadrement :

La formation est encadrée administrativement et pédagogiquement par l'ensemble des personnes ci-dessous, qui ont suivi une formation spécifique en lien avec les fonctions d'encadrement qu'elles occupent.

Le coordonnateur pédagogique : Personne en charge de l'organisation technique et pédagogique de la formation (ruban pédagogique, détermination des aspects matériels) et du suivi pédagogique des stagiaires.

Contact : M ou Mme xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx – xxxxxxxxxxxxxxxxx@sportspourtous.org – 06 xx xx xx xx

Le référent administratif : Personne en charge du suivi des stagiaires pour tous les aspects administratifs et financiers (inscription, convocation, facturation, convention/contrat de formation...).

Contact : Mme xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx – xxxxxxxxxxxxxxxxx@sportspourtous.org - Tel PAT « nom du territoire »

L'équipe de formation : Lors de la formation, toutes les séquences pédagogiques sont encadrées par des formateurs issus du réseau Sports pour Tous, et qui ont des expériences d'animation et d'accueil du public dans le cadre de la pratique d'activités physiques ou sportives.

Objectifs de l'action de formation :

Concevoir et animer à titre bénévole des activités multisports au sein d'un club affilié à la Fédération Française Sports pour Tous

Contenus de la formation :

Accueil d'un groupe et conception de séance

- Identification du rôle de l'animateur
- Prise en charge d'un groupe
- Adaptation aux différents publics
- Méthodologie à la préparation de séance
- Identification des fondamentaux des principales familles d'activités en cohérence avec une démarche d'initiation et découverte
- Connaissances de base adaptées aux activités

Sécurité des pratiquants, animation, conduite et évaluation d'une séance en autonomie

- La démarche pédagogique adaptée aux publics
- Régulation de la séance par des consignes adaptées
- Evaluation de sa séance
- Les consignes de sécurité

Participer à l'organisation et à l'animation du club Sports pour Tous dans le respect des valeurs fédérales

- Fonctionnement du club Sports pour Tous
- Promotion de son club Sports pour Tous

Moyens pédagogiques utilisés :

Les méthodes utilisées visent d'abord à privilégier une pédagogie ouverte et active, basée sur la participation et la coopération des stagiaires ainsi que la transparence sur les processus d'apprentissage.

Elles se traduisent par une alternance de temps consacrés à :

- Des apports théoriques et pratiques (méthodes, outils).
- Des questionnements des pratiques actuelles en matière de formation au sein de notre réseau.
- Des études et des analyses de cas.
- Des témoignages et des échanges de pratiques.

Moyens techniques :

Ce lieu regroupe un espace de cours théoriques ainsi qu'un espace de pratique propice à la mise en situation d'animation sportive et à la pratique d'activités physiques. Les formateurs ont à leur disposition un vidéoprojecteur, différents outils multimédia, une documentation variée, l'accès à la revue fédérale numérique « Sports pour Tous le Mag' ».

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Chaque stagiaire bénéficie d'un positionnement en amont de la formation donnant lieu à un plan individuel de formation tenant compte des parcours antérieurs de chaque stagiaire et de son expérience professionnelle. Ce temps de positionnement peut s'organiser à distance (téléphone ou visio) ou en présentiel, et permet de prendre en compte le contexte professionnel du stagiaire, ses besoins et ses motivations.

Des évaluations formatives, des questionnaires et des temps de bilans collectifs permettront d'évaluer la progression des stagiaires tout au long de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Des feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée d'action de formation justifieront la réalisation de l'action de formation.

Modalités d'évaluation de l'action :

La présence à l'ensemble des demi-journées de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et les formateurs sont ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

Les procédures d'évaluation seront les suivantes :

- Une visite péda du référent péda (pour la veille sécuritaire) ou CTR atteste d'une compétence dans l'activité qu'il encadre.
- *Portfolio sur les activités (pour attester une compétence d'activité - on ajoute une activité supplémentaire quand on va sur un stage d'activité différent de celui qu'il fait déjà)*
- *Entretien de 30 mn maximum sur l'expérience vécue en soutien du doc rendu*

Nature de la sanction de l'action de formation dispensée :

Un diplôme « D'animateur fédéral Sports pour Tous » mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que l'évaluation des acquis de l'action de formation sera remise aux stagiaires à l'issue de l'action de formation.